

LE CANADA

Journal Quotidien du soir
LA VALLEE DE L'OTTAWA
Journal Hebdomadaire à 16 pages

Mar 21 21 Avril 1891

ECHOS DU JOUR

L'élection fédérale de Laval est contestée.
Sir John Thompson est arrivé hier de Montréal.

Ferdinand Gagnon a maintenant son mouvement à Worcester.

La dette de Toronto est de \$12,500,000 et non de \$1,000,000.

L'élection de M. Pelletier à Laprairie est contestée.

L'ÉLECTEUR dit que M. Mercier a déjà reçu neuf offres de son emprunt.

Sir A. P. Caron doit quitter Washington aujourd'hui pour Ottawa.

Le conseil des ministres a siégé hier depuis 10 hrs. a. m. jusqu'à 4.30 hrs. p. m.

Les élections de Sir John Thompson et de M. C. H. Tappet sont contestées.

L'élection de M. Devlin, représentant du comté d'Ottawa, n'est pas contestée.

M. Wainwright, du Grand Tronc, est sérieusement malade de la grippe.

On vient d'inventer à Philadelphie une machine pour faire des lacets de bottines en papier.

L'envoi par cable de la réponse de Blaine au premier ministre Rudini a coûté près de \$1,000.

L'ÉLECTEUR croit qu'il y aura durant le cours de la série des élections générales au Manitoba.

Nous avons lu d'un seul coup l'extrait de l'ouvrage de M. Boies que nous a donné l'ÉLECTEUR. C'est magistral.

Plus de 40 pour cent des électeurs ont refusé de voter dans la circonscription où Bismarck s'est porté candidat.

M. Robitoux prend du mieux, mais il n'est pas encore assez bien pour se rendre au bureau du gouvernement.

La PATRIE enregistre le bruit que le lieutenant-gouverneur Angers remplacera Sir Adolphe dans le cabinet et que celui-ci sera nommé lieutenant-gouverneur.

Les autorités américaines se montrent sévères à l'égard des immigrants italiens. Un grand nombre sont renvoyés chez eux sous divers prétextes.

On dit que les libéraux sont fort mécontents de M. Fitzpatrick qui, paraît-il, prend sous sa protection quelques conservateurs poursuivis en cour criminelle.

On informe l'ÉTENDARD que le comité financier de l'Université Laval, section de Montréal, est actuellement à chercher des fonds pour construire un édifice où l'on donnerait les cours de droit et de médecine.

M. Fitzpatrick, député du comté de Québec, et M. Choquette, représentant de Montmagny, ont falli se battre en pleine cour criminelle à Québec. When friends come to fight, the devil takes a rest.

Le baron de Fava qui est arrivé à Paris hier, a dit à un journaliste que l'Italie n'aurait pas d'ambassadeur à Washington tant que le ministre de la Nouvelle Orléans n'aurait pas une solution satisfaisante.

La rumeur annonçant la nomination de M. W. R. Meredith à la charge de juge en chef d'Ontario semble être prématurée, le juge en chef Haggerty n'ayant pas dit adieu au banc. Tout de même cette nomination est dans l'ordre des choses possibles.

Le MAIL a, l'autre jour, ouvert un concours. Chaque acheteur d'un numéro avait droit de voter pour le ministre protestant le plus grand et le ministre le plus populaire devant recevoir pour prix un bill d'excursion en Europe. Le symbole protestant vient de protester contre ce concours du MAIL.

C'est vraiment désolant de voir les propositions que nous émettent. Tous les jours nos compatriotes s'en vont aux États-Unis par régiments. Ainsi, dans la semaine qui vient de s'écouler, il est passé à Richmond P. Q. plus de mille Canadiennes françaises, avec leurs femmes et leurs enfants, en route pour les États de la Nouvelle Angleterre.

Le MONDE dit avec bon sens :
« Le WITNESS proteste contre l'idée émise par la PATRIE de transférer la statue de Nelson, de la place Jacques-Cartier au square Dominion. Qu'on laisse ce monument là où il est ou qu'on le mette ailleurs, cela nous est bien égal, mais, pour l'amour de Dieu, qu'on le répare de manière à ce qu'il ne tombe pas par morceaux sur la tête des passants. »

En parlant du massacre des Italiens à la Nouvelle Orléans, plusieurs journaux font ressortir ce fait, que l'on signale plus de meurtres en Italie que dans toute autre nation du monde. Le SAINT-JAMES GAZETTE expose, dans un article traitant des statistiques sur l'homicide, qu'il est commisé huit fois plus de meurtres en Italie que dans les autres parties de l'Europe; que, chaque jour en Italie on juge dix personnes pour meurtre sur lesquelles huit sont condamnés, tandis qu'en France on juge cent personnes et que jamais plus de dix sont condamnées. Les Italiens qui restent dans leur pays sont bien plus méchants que ceux qui s'en vont à l'étranger. Ce journal conclut en disant que les Italiens ont dans le sang le penchant au meurtre et que l'irritabilité de race que le peuple est encore augmentée par le climat et par l'habitude nationale de se servir du couteau.

A TRAVERS LA "VERITE"

Le dernier numéro de ce journal contient un savant mélange de matières, offrant à des points de vue différents beaucoup d'intérêt. Faisons une incursion.

Parlant du mandement collectif des évêques catholiques sur la question scolaire du Manitoba, la VÉRITÉ fait une remarque piquante et d'un grand à-propos :

Cette question intéresse le Canada tout entier; et l'on croit généralement que les archevêques et évêques des autres provinces ecclésiastiques de la confédération se joindraient à ceux des provinces françaises pour protester contre l'inique commission de l'Ontario. L'opinion est erronée.

Nous avons, nous mêmes, été surpris de l'abstention des évêques de langue anglaise. La question est pourtant de nature à convaincre tous les catholiques, que la solidarité soit ou non.

L'épiscopat irlandais canadien aurait mauvaise grâce à nous traiter comme l'épiscopat irlandais-américain traite quelque fois nos prêtres français établis aux États-Unis. Ce serait à la fois de l'imprudence et de l'ingratitude.

Après avoir reproduit la distinction que le CANADA a établie entre les nationaux et les castors, la VÉRITÉ dit que le vrai parti national n'est pas celui que dirige MM. Duhamel et Amyot.

Parlant du parti de ces deux messieurs elle ajoute :

Ce qui compte dans le pays, ce n'est pas cet élément là; mais l'élément qui n'est pas libéral, qui conserve encore des traditions républicaines, qui n'est pas esclavé de l'esprit de parti. Cet élément finira par s'organiser régulièrement, avec un programme acceptable, et, journaux, avant tout, un rôle important à Québec et à Ottawa.

Plus que jamais les partis actuels inspirent un profond mépris à beaucoup d'honnêtes gens qui ne se contentent pas d'être simplement honnêtes, mais qui voudraient assainir la politique en un peu de sève chrétienne et patriotique.

L'heure vient où ces véritables nations se réunissent, se complètent et s'affermiront. Il est grandement temps de former ce Centre et de lui donner un programme vraiment conservateur, c'est à dire chrétien et antilibéral.

Les fondateurs du parti ont de commun avec les inventeurs : la beauté des rêves et l'amertume de la désillusion.

Et puis, les partis angéliques et impeccables sont difficiles à établir. Tous les essais de la VÉRITÉ, de l'ÉTENDARD et des défilés de MONTMAGNY et de FRANG PARLIER ont raté.

Avez-vous, mais n'essayez pas de faire du neuf. Et, d'ailleurs, les places sont prises et le peuple qui a droit d'avoir tort — ne se trouve pas mal des partis existants.

De vraies paroles d'or que celles-ci :

Sa Sainteté Léon XIII avait bien raison d'écrire, un jour, que l'esprit de parti fait plus de mal que l'erreur même. « Un peu de parole vraie et plus profonde n'a été prononcée en ce siècle. »

C'est l'esprit de parti qui tuera le peuple canadien français; ce n'est pas le parti d'homme d'outre-mer qui observe ce qui se passe et qui réfléchit sur ce qu'il voit.

Nos ennemis, grâce à l'esprit de parti qui nous divise et qui nous divise toujours, nous ont, quand ils le veulent, nous imposé n'importe quelle humiliation, nous égarés nous n'importe quelle injustice. Ils ne pourraient pas, croyons nous, inventer une loi si utile, si grande et si sage que nous n'eussions.

Le CANADA ne s'est pas uniquement borné à dire et répéter ces choses là; il est un journal pratiquement et consciencieusement en dehors de partis. La VÉRITÉ admettra que nous nous soucions fort peu des couleurs et que nous traitons toutes les questions nationales au point de vue national et les autres au point de vue de ce que nous croyons être la logique et le bon sens.

Et l'on nous traite de caméléon ! Si le QUOTIDIEN qui ignore tant de chose, savait ce que veut dire *magnum opus*, il nous appliquerait le mot ! La VÉRITÉ, elle-même, se permet quelquefois de douter de notre candeur et de notre profonde amertume.

Triste ! Triste ! Triste !

Comment doit-on traduire le mot *typewriter* ? M. Fréchette a proposé *derigraph* et on avait déjà *alligraph*. Un correspondant de la VÉRITÉ ne veut pas de ce dernier qui ne précise pas assez (il a raison) et rejette le mot de M. Fréchette à cause de sa prononciation bâtarde : un mot grec *graphien* et un mot latin *clavis*.

La première vue, ce mot étouffe, mais si on le dissèque on le trouve juste. A ceux qui objecteront que ce mot s'appuie déjà à l'ouvrage qui dispense les caractères dans une imprimerie, le correspondant répond à l'avance :

« C'est vrai, mais le dessein d'imprimer, puisque ce n'est pas lui qui écrit sur le papier avec les caractères; mais bien la machine ou la presse qui fait ce travail, et qui devrait s'appeler *typographie*. »

« Si, enfin, on trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

« Ce mot, on le trouve trop d'objection au mot *typographe*, je proposerai un autre mot qui signifie exactement la même chose, puisqu'il a la même étymologie; c'est le mot *grapho-typer*. »

TELEGRAPHIE

EUROPE
CONVENTION LITTÉRAIRE

SAINT PÉTERSBOURG, 21 avril. — La commission d'un convention littéraire française augmentant les droits des écrivains français parait possible.

LES OUVRIERS BELGES
BRUXELLES, 21 avril. — On a vu au Congrès de la grève belge, que de la question politique, que de la question sociale, a demandé qu'on recule de quinze jours la grève, pour que l'on sache si les Chambres belges ont sérieusement l'intention de voter la réforme de la Constitution demandée, exigée non par le parti ouvrier, mais par le parti bourgeois.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

On se trouve donc en Belgique en présence d'une mise en demeure très nette des ouvriers de la révolution n'est pas de leur gré, c'est la grève générale. Or, comme on n'a jamais eu de grève générale, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Les représentants du parti ouvrier, qui, eux, veulent qu'on attende des députés et de la grève générale sera décriée. Et le délégué du Congrès en disant : Les députés n'ont pas de mandat de 48 heures pour voter 25 millions pour le Congrès, ils n'ont pas besoin de 48 semaines pour voter la réforme.

NOUS OFFRONS

1 TRAINAUX VALANT \$1.00 pour .68
1 do do 1.00 do .75
1 do do 1.00 do .78
1 do do 1.30 do .90
1 do do 2.25 do 1.50
1 do pour bébé do 3.25 do 2.34

QUI LES AURA ?
E. G. Laverdure & CIE.
69 & 75 RUE WILLIAM

AMÉRIQUE
Nouvelles de Québec

Québec, 21 avril. — Le corps d'un enfant nouvellement né a été trouvé dans une boîte à l'entrée de la sacristie de Beaufort.

Le coroner ayant été averti à la fois par le laïc et par le corps de la sacristie, les deux corps se rendirent sur les lieux et le corps fut trouvé dans une boîte à l'entrée de la sacristie de Beaufort.

Le 15 du mois de juin, les convois du chemin de fer de Lac St Jean circuleront par toute la ligne passant par Charlevoix et L'Épave. On dit que les délégués de la compagnie seront aussi inaugurés, cette fois-ci, par la compagnie de faire une importante économie, car elle n'aura plus à payer de loyer au C. P. R. pour l'usage de sa gare.

Le jour de la fête de la Reine sera célébré par un simulacre du siège de Québec par une armée campée dans le voisinage au nord. Il y aura deux camps, l'un de 100 hommes et l'autre de 200 hommes, et les deux camps se tenir sous les armes pour le 24, qui sera le dimanche.

Le 15 du mois de juin, les convois du chemin de fer de Lac St Jean circuleront par toute la ligne passant par Charlevoix et L'Épave. On dit que les délégués de la compagnie seront aussi inaugurés, cette fois-ci, par la compagnie de faire une importante économie, car elle n'aura plus à payer de loyer au C. P. R. pour l'usage de sa gare.

Le 15 du mois de juin, les convois du chemin de fer de Lac St Jean circuleront par toute la ligne passant par Charlevoix et L'Épave. On dit que les délégués de la compagnie seront aussi inaugurés, cette fois-ci, par la compagnie de faire une importante économie, car elle n'aura plus à payer de loyer au C. P. R. pour l'usage de sa gare.